



DOSSIER

Immersion : le quotidien des agents d'entretien d'immeubles



**Mieux comprendre
votre avis d'échéance**
Page 3



Un été en toute tranquillité !
Page 10



**Être accompagné dans sa
convalescence avec notre
partenaire Astrée**
Page 11



3 QUESTIONS À THOMAS QUÉRO

À l'approche de l'été, un petit mot pour nos locataires ?

À l'occasion de ce numéro estival, je vous souhaite à tous un très bel été, un moment pour se reposer, se retrouver en famille et sortir au grand air. Vous pouvez profiter d'espaces verts ombragés au sein de vos quartiers, d'un peu de fraîcheur dans les pataugeoires, de légumes frais dans les 40 jardins partagés ou encore de lieux pour vous divertir comme les aires de jeux, aménagées en pieds d'immeubles, comme celle installée récemment au Perray, que vous allez découvrir dans ce numéro. Nous avons également la chance d'habiter dans une métropole verte, qui offre de nombreux squares, parcs, rivières et fleuve pour apprécier les belles journées d'été dans des zones arborées.



Comment trouver des solutions pour éviter les dépôts sauvages ?

En tant que bailleur social, attaché à la qualité de service, notre rôle est de veiller à ce que nos résidences soient bien entretenues. En 2022, lors de notre grande enquête de satisfaction locataires, vous avez donné la note de 7/10 à la propreté dans les parties communes. Nous vous remercions pour cette note qui reconnaît l'action quotidienne de nos agents d'entretien d'immeubles. Dans ce dossier, vous découvrirez, de Bellevue aux quartiers sud, le quotidien de nos agents, que je tiens à remercier pour leur engagement, à travers une journée en immersion avec nos équipes. Cependant, la gestion des déchets et des dépôts sauvages est une problématique commune ! Déchèteries, colonnes enterrées, écopoints, nous devons toutes et tous nous impliquer pour garder un cadre de vie plaisant. Des expérimentations sont en cours dans nos locaux Ici Tri, avec les associations et les écoles pour essayer de trouver des solutions durables et adaptées à vos attentes.

NMH se mobilise contre les violences envers ses collaborateurs, une réaction ?

En tant que Président de Nantes Métropole Habitat et élu de la Ville de Nantes, je condamne fermement ces comportements violents envers certains de nos collaborateurs dans l'exercice de leur métier. Nantes Métropole Habitat est à leurs côtés pour les démarches nécessaires et porter plainte systématiquement contre ces comportements inacceptables. Chaque jour, 350 collaborateurs renseignent, logent et accompagnent dans leurs démarches les locataires qui habitent, pour les 2/3, dans les grands quartiers. Avec la mobilisation et le professionnalisme de tous, nous continuerons à « faire face » et à agir pour et avec les habitants au sein des quartiers.

Thomas QUÉRO, Président de Nantes Métropole Habitat, Adjoint au Maire de Nantes et conseiller métropolitain.

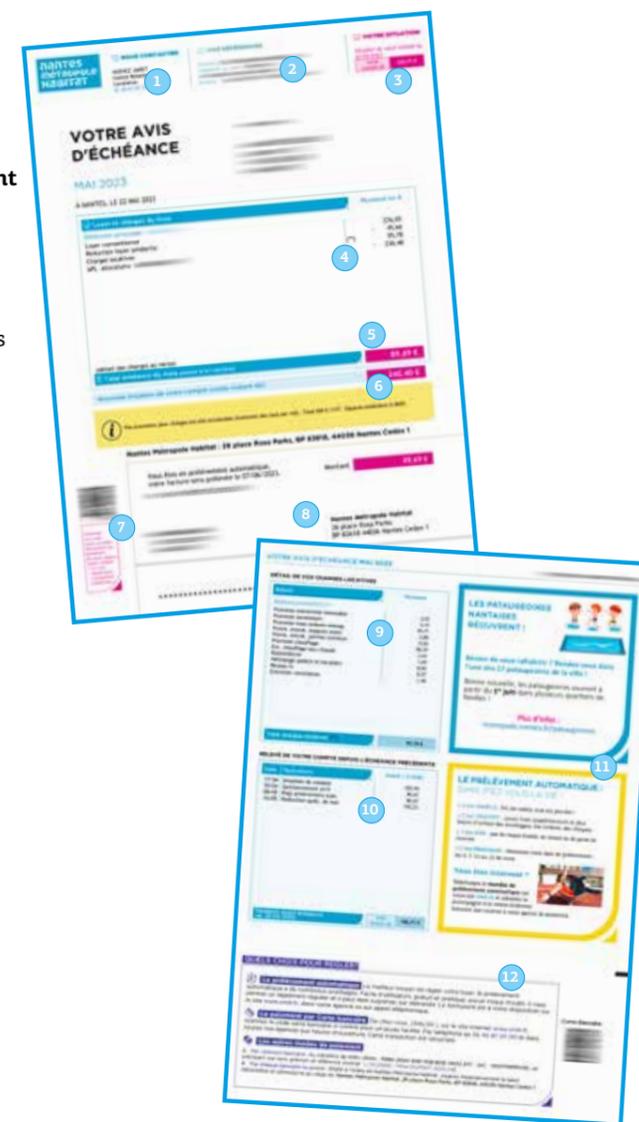


MIEUX COMPRENDRE VOTRE AVIS D'ÉCHÉANCE

Chaque mois vous recevez, par courrier ou sur votre espace locataire nmh.fr, votre avis d'échéance qui précise le montant de votre loyer et les charges de votre logement. Vous payez au plus tard, le dernier jour du mois.

- 1 Votre agence de proximité de rattachement
- 2 Vos références locataire à rappeler lors de tout échange avec Nantes Métropole Habitat
- 3 Le solde de votre compte avant l'échéance du mois.
- 4 Le détail de l'échéance : loyer, charges, APL.
- 5 Le nouveau solde de votre compte incluant l'échéance du mois.
- 6 Le solde de votre compte (paiement, dette, remboursement).
- 7 Le code à scanner pour payer votre loyer en ligne depuis votre smartphone (téléchargez l'application compatible DataMatrix).
- 8 Talon à joindre pour tout règlement par chèque.
- 9 Le détail de vos charges locatives.
- 10 Le relevé de votre compte depuis le mois dernier.
- 11 Actualités et informations de NMH.
- 12 Les différentes façons de payer son loyer.

Bon à savoir : comme la plupart de nos locataires, simplifiez-vous la vie, optez pour le prélèvement automatique !



NOUVEAUX DÉPLIANTS D'INFORMATION LOCATAIRES

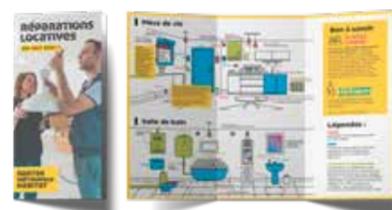
Pour vous apporter tous les renseignements nécessaires à la vie dans votre logement, Nantes Métropole Habitat met à votre disposition des flyers sur différentes thématiques.

Deux nouveaux dépliants viennent de sortir :

- **Réparations locatives dans votre logement : qui fait quoi ?** Ce flyer a été adressé par courrier avec votre avis d'échéance du mois de mai.
- **Insectes dans votre logement ? Comment les éviter et les éliminer ?** Ce flyer est disponible dans votre agence de proximité.

N'hésitez à vous déplacer en agence, le matin de 8h30 à 12h, pour récupérer votre flyer.

Retrouvez-les aussi sur le site nmh.fr > **fiches pratiques.**



VOTRE AVIS COMPTE !

8.3/10

c'est la note attribuée dans la dernière enquête de satisfaction locataires à la clarté des documents de votre bailleur. Merci !

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE LOCATAIRE PAR SMS

Merci aux 4550 locataires ayant répondu à l'enquête ! Vos retours nous permettent de connaître vos attentes et d'améliorer la qualité de notre offre de proximité.

Quelles sont les actions prioritaires à mettre en place concernant la relation locataire ?

- | | |
|---|------|
| 1. Améliorer le suivi du traitement des demandes d'interventions techniques dans votre logement | 57 % |
| 2. Être plus joignable par téléphone | 37 % |
| 3. Améliorer le suivi du traitement des demandes de changement de logement | 37 % |
| 4. Améliorer le suivi du traitement des demandes pour trouble de voisinage | 33 % |
| 5. Mieux expliquer et communiquer sur les travaux à la charge des locataires | 26 % |
| 6. Développer les services en ligne (espace locataire, mail, SMS) | 22 % |
| 7. Améliorer l'accueil en agence | 18 % |
| 8. Mieux expliquer et communiquer sur les procédures d'attribution d'un logement | 17 % |
| 9. Faciliter la prise de rendez-vous | 16 % |
| 10. Améliorer le suivi du traitement des demandes concernant le loyer et les charges | 16 % |

Enquête diffusée du 27 mars au 28 avril à l'ensemble des locataires de Nantes Métropole Habitat par mail, SMS et via un QR Code dans le journal des locataires du mois de mars.

L'IMAGE



Au sein de la ZAC du Champ de Manœuvre, dans le quartier Nantes Erdre, la résidence Nidéa accueille ses nouveaux locataires dans un cadre végétalisé. Ce programme se compose de 23 logements sociaux et 5 pavillons en accession abordable.



nmh
UN MONDE
DE SERVICES



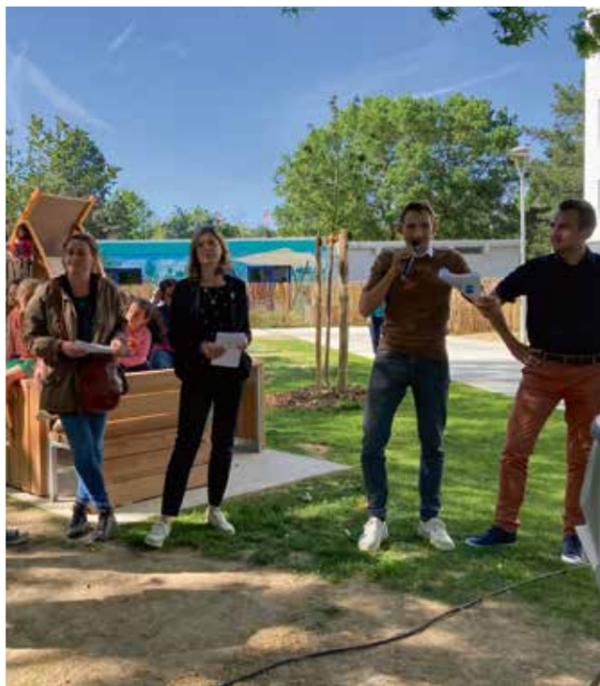
DE NOUVEAUX ESPACES VERTS ET UNE AIRE DE JEUX INCLUSIVE POUR LES HABITANTS DU PERRY

Le mercredi 24 mai, en fin d'après-midi, les 200 habitants du Perray (agence Bottière) étaient conviés à l'inauguration des nouveaux espaces extérieurs en présence de l'élu de quartier Doulon-Bottière, Simon Citeau. Retour en images sur cet espace qui rassemble déjà petits et grands !

UN PROJET PENSÉ AVEC LES HABITANTS ET LES PARTENAIRES

Ces aménagements sont le fruit d'ateliers avec les habitants qui souhaitent s'investir dans le renouvellement de leur aire de jeux et la transformation des espaces verts. Ce quartier, très familial, accueille également des assistantes maternelles et une crèche, d'où la nécessité d'avoir des structures pour la petite enfance.

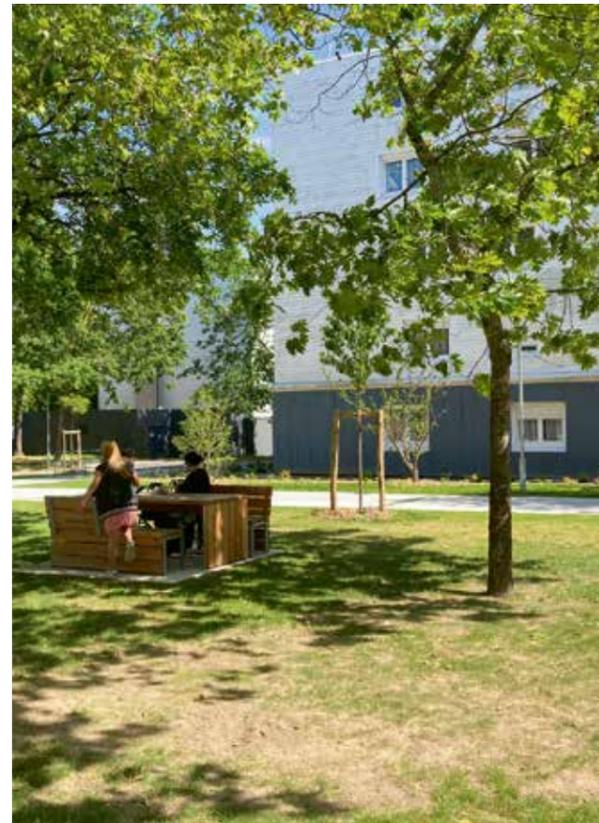
Cette réflexion a été menée avec la Ville de Nantes, le pôle de proximité Nantes Métropole et le centre socio-culturel Perray-Haluchère - Accord qui est situé à proximité des immeubles.



UN LIEU DE VIE APAISÉ

Depuis le mois de mai, les habitants bénéficient des équipements suivants :

- Une aire de jeux pouvant accueillir jusqu'à 40 enfants, accessible de 3 à 6 ans dont un espace adapté pour les **enfants à mobilité réduite** ;
- Des bancs et des tables (pique-nique) ;
- Un espace lecture ;
- Un potager à partager entre les habitants et les usagers du centre socio-culturel ;
- De nouveaux espaces verts : plantation d'arbres, fleurissement.



Nous voulions faire redécouvrir aux habitants le cœur d'îlot, cet espace, aujourd'hui plus aéré, propose des zones distinctes : les jeux pour enfants, les tables pour se rassembler, un coin lecture.

Nicolas Barczenski, chargé de projets paysagers et biodiversité



ÎLOT DE FRAÎCHEUR

Nantes Métropole Habitat s'engage aussi pour une ville durable, agréable, en phase avec les enjeux environnementaux de demain. En plus des nouveaux aménagements, nous avons **réduit les surfaces bétonnées pour permettre à l'eau de pluie de pénétrer dans le sol et de nourrir les plantes et les arbres.**

L'autre élément central du projet était d'accentuer la présence du végétal (arbres et arbustes), mais surtout de diminuer de 30 % les surfaces imperméables pour favoriser l'infiltration de l'eau de pluie, contribuer à la bonne croissance des plantes et maintenir un îlot de fraîcheur lors d'épisodes de canicule.

Nicolas Barczenski, chargé de projets paysagers et biodiversité

DES HABITANTS CONQUIS ?

À l'occasion de l'inauguration, nous avons interrogé les habitants, sur ce nouvel espace...

Nous, on est satisfaits, c'est bien, on ne s'attendait pas à tant de luxe.

Marie

Cet espace améliore le quartier, ça éclaircit, ça ouvre, ça va réunir les gens je pense.

Nelly

Avant, j'avais une haie en bas de ma fenêtre avec souvent des déchets dedans, maintenant j'ai un parterre fleuri. Moi qui adore les fleurs, c'est très agréable quand j'ouvre ma fenêtre.

Juliette, Jasmine et Isabelle



NMH AU PERRY

- 183 logements
- Des logements du T1 au T6
- Une forte présence de familles : **21 % de familles nombreuses**
- **27 %** des enfants ont moins de **6 ans**





IMMERSION : LE QUOTIDIEN DES AGENTS D'ENTRETIEN



Vous le croisez régulièrement dans le hall d'immeuble ou dans le quartier, l'agent d'entretien d'immeubles œuvre chaque jour pour entretenir votre résidence : nettoyage des parties communes, petit entretien courant mais aussi collecte et évacuation des déchets. Zoom sur ce héros du quotidien !

MA VIE D'AGENT D'ENTRETIEN D'IMMEUBLES

Nous vous proposons dans ce dossier de découvrir 4 agents d'entretien d'immeubles (AEI) : Daniel, Yvon, Charly, sur l'Île de Nantes et les quartiers Sud et Alexis sur le secteur de Bellevue. Avec respectivement, 30, 25, 16 et 12 années de carrière chez Nantes Métropole Habitat, on peut dire qu'ils connaissent le métier !

LA GESTION DES DÉCHETS

La journée commence tôt à 6h00 par la répurgation, c'est-à-dire sortir les conteneurs du local pour le passage des éboueurs. Une fois vides, nos agents d'entretien les nettoient, puis les replacent dans le local poubelles. Alexis assure trois répurgations par semaine pour une vingtaine de halls d'immeubles au total.

Chaque agent s'occupe de plusieurs secteurs. Pour Daniel, c'est Magellan, Perelle et les deux tours Flandin.



À Flandin, j'ai 40 conteneurs à sortir, nettoyer et rentrer dans le local, il y a souvent beaucoup de travail le lundi après le week-end.

NETTOYAGE DES HALLS

Vers 9h00, l'entretien de certains halls va commencer selon le roulement de la semaine. Les halls sont nettoyés deux fois par semaine : une fois par un agent de NMH, une fois par une entreprise spécialisée qui lave en plus les paliers.

Mon métier est varié, ce n'est pas routinier. Il y a aussi une certaine autonomie que j'apprécie et surtout d'être souvent à l'extérieur !



11h00 : Nettoyage des parkings, des ascenseurs, distribution des avis d'échéance, du journal des locataires, passage en agence pour gérer des demandes d'entreprises... Les journées avec la répurgation le matin se terminent vers 14h30.



LE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Une fois par semaine, nos agents d'entretien sont malheureusement contraints d'évacuer des encombrants, laissés dans la résidence. Les grands cartons, canapés, meubles ne doivent pas se retrouver dans les parties communes ou dans le local poubelles ; ils doivent être déposés dans des points d'apports spécifiques. Outre le port de charges lourdes pour nos collègues, les encombrants peuvent être la cause de départ de feu aux conséquences dramatiques.

Les encombrants ça devient problématique, il y a pourtant les déchetteries et les éco-points, ouverts le samedi, mais on en retrouve encore dans le local poubelles.



Ces encombrants représentent un travail fastidieux : il faut dans un premier temps les stocker dans une benne, qui une fois pleine, sera déchargée à la déchetterie de Couëron par nos équipes.

En général, on remplit une benne de 21 m² par semaine.

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI ?

Près de 80 agents d'entretien d'immeubles travaillent chez Nantes Métropole Habitat, répartis sur l'ensemble des quartiers de Nantes. Régulièrement NMH recherche des candidats motivés avec le sens du relationnel, postulez sur nmh.fr/espace-recrutement

Maintenant, vous savez tout sur le quotidien de nos AEI.

Retrouvez ci-dessous leurs conseils pour conserver un cadre de vie agréable !

LES ENCOMBRANTS : ADOPTEZ LES BONS GESTES

Un vieux fauteuil, un four usagé, un meuble cassé...

Vous souhaitez vous séparer d'objets volumineux qui encombrant votre logement, comment faire ?

- **Vous pouvez déposer vos encombrants dans l'un des 20 locaux Ici Tri**, généralement situés en bas de votre résidence. Il s'agit d'un service unique, imaginé par Nantes Métropole Habitat, pour déposer vos encombrants sans vous déplacer en voiture :
 - > Les horaires et adresses des locaux Ici Tri sont affichés dans votre hall d'immeuble, le dépliant est disponible dans votre agence.
- **Vous rendre à la déchetterie la plus proche de chez vous** (il en existe 11 sur la métropole nantaise), ou dans un **éco-point**. Situés uniquement à Nantes, les éco-points offrent les mêmes services que les déchetteries :
 - > Retrouvez adresses et horaires sur le site de nantes.metropole.fr



BON À SAVOIR

En cas de dépôt sauvage sur la voie publique, vous vous exposez à une **amende de 135 €**.

ALLONANTES: LA RÉPONSE AU BOUT DU FIL !

Nantes Métropole procède gratuitement à l'enlèvement des encombrants des particuliers sur rendez-vous. Pour pouvoir bénéficier d'un **rendez-vous**, le nombre maximum d'objets à enlever ne doit pas dépasser 5, leur longueur ne doit pas excéder 3 mètres et leur poids ne doit pas être supérieur à 80 kg.

Allonantes se déplace uniquement sur certains quartiers: appelez le 02 40 41 90 00.

DONNER UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS !

Emmaus, Envie 44, l'Homme Debout, Environnements Solidaires, la Boutik, Récup Halvêque...

De nombreux acteurs du réemploi existent dans l'agglomération nantaise, certains se déplacent même à domicile pour récupérer vos meubles. N'hésitez pas à les contacter !

Le local Ici Tri, situé rue de Biarritz, est d'ailleurs animé tous les jeudis de 15h à 17h par la BricolowTech, qui transforme ce lieu en une mini brocante !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous achetez un appareil neuf en remplacement d'un équipement hors service, votre magasin a l'obligation de reprendre l'ancien au moment de l'achat en point de vente ou au moment de la livraison. **C'est la reprise « 1 pour 1 » !**

TROUVEZ VOTRE FUTUR CHEZ VOUS



À vendre : 19 logements neufs en accession solidaire (BRS).
Résidence « Bois de l'Île » - Île de Nantes quartier de la Création.

Le journal des locataires du mois de mars annonçait le lancement imminent de la commercialisation des logements neufs de la résidence **Bois de l'Île**. Cette future résidence est située au sud-ouest de l'île de Nantes, au sein d'un ensemble immobilier de **39 logements**.

Retrouvez ci-dessous le détail des logements à vendre et rendez-vous sur notre site internet pour découvrir nos plans.

Référence	Étage	Typologie	Surface Habitable/m ²	Surface Terrasse/balcon/m ²	Prix de vente TTC*
C3	Rdc- Duplex	T4	76,20	11,80	220 980,00 €
C5	Rdc- Duplex	T4	76,10	10,40	220 690,00 €
C7	Rdc- Duplex	T4	75,90	10,40	220 110,00 €
C9	Rdc- Duplex	T4	75,80	10,40	219 820,00 €
D4	Rdc - Triplex	T5	92,90	6,60	260 120,00 €
D6	Rdc - Triplex	T5	92,40	6,60	258 720,00 €
D8	Rdc - Triplex	T5	92,40	6,60	258 720,00 €
D10	Rdc - Triplex	T5	90,20	6,60	252 560,00 €
D12	Rdc-Duplex	T3	62,30	6,60	194 500,00 €
D14	Rdc-Duplex	T3	62,90	6,60	196 500,00 €
B101	1 ^{er} étage	T4	71,30	20,40	192 510,00 €
B102	1 ^{er} étage	T4	89,10	21,80	240 570,00 €
B103	1 ^{er} étage	T5	88,90	14,70	231 140,00 €
B104	1 ^{er} étage	T3	58,80	5,50	176 400,00 €
B105	1 ^{er} étage	T5	84,30	15,60	219 180,00 €
B201	2 ^e étage	T4	72,10	21,60	194 670,00 €
B202	2 ^e étage	T4	90,10	22,90	243 270,00 €
B203	2 ^e étage	T5	91,10	14,40	236 860,00 €
B204	2 ^e étage	T5	86,50	15,60	224 900,00 €

*hors loyer du foncier



CONSEILS ET ASTUCES

Soyez réactifs ! Vérifiez au plus vite votre capacité d'emprunt auprès de votre banquier et anticipez la constitution de votre dossier.

Retrouvez les conditions d'éligibilité sur notre site : www.nmh.fr/Vous-cherchez-un-bien/Devenir-propretaire/Logements-neufs

Pour plus de renseignements, contactez notre commercialisateur Quadral Transactions : **06 07 43 83 21**

Architectes : Boris Bouchet/ Claas Architecte



INDECOSA CGT 44

Depuis un certain temps, le quartier Nantes Nord connaît des difficultés récurrentes. Les acteurs professionnels, les institutions du quartier, les nombreuses associations et les habitants eux-mêmes ont décidé de réagir collectivement. Il a été décidé de profiter de la fête des voisins pour réaliser le projet « Le Printemps des habitants » le mercredi 24 mai. L'espace public pour tous, faisons de la route de la Chapelle une fête. INDECOSA CGT 44, en lien nos collègues du 35 et du 59, ont décidé de faire un projet commun en direction des locataires d'Aiguillon Construction, deVillogia et Nantes Métropole Habitat, étant donné que ces trois bailleurs sont présents sur le quartier Nantes Nord. Un partenariat culturel s'est construit avec l'association Peps Art et l'association Soumbalaya Production. Nous restons à votre écoute, nos permanences sont : le 1^{er} mercredi et le 3^e jeudi de chaque mois uniquement sur rendez-vous, sauf durant les vacances scolaires.

Maison des syndicats

1, place de la Gare de L'État - 44276 Nantes Cedex 2
Tél. 02 28 08 29 88 - indecosacgt44@gmail.com
Lucien BERTIN, votre élu INDECOSA CGT au CA de NMH
Tél. 06 74 36 61 00 - lb.indecosacgt44@outlook.fr



CLCV-NANTES

CONSOMMATION, LOGEMENT,
CADRE DE VIE

Les groupements de locataires : pour agir ensemble

La CLCV, en tant qu'association de défense de locataires, puise sa force dans l'action collective en accompagnant celles et ceux qui souhaitent agir pour défendre leurs intérêts. En tant que locataire, une bonne façon d'être reconnu et se faire entendre par son bailleur est de s'organiser en groupement. Il en existe déjà plus d'une douzaine sur le département de Loire-Atlantique. Un groupement de locataires est un groupe de personnes habitant dans un même immeuble ou résidence qui agissent dans l'intérêt collectif. Il est affilié et soutenu par une association représentante des locataires. Il est reconnu officiellement par le bailleur ce qui permet de participer et donner un avis dans les instances de concertation. Il a accès et est rapporteur de l'information sur tout ce qui touche l'immeuble ou la résidence (travaux, charges). Un groupement de locataires peut aussi agir sur la vie collective en proposant des petits projets (jardins, entraide entre voisins). Tout le monde y gagne à l'organiser collectivement !

CLCV Nantes

18 bis, Charles Perron - 44100 Nantes
Tél. 02 40 43 42 84 - nantes@clcv.org



CGL 44

Nous savons combien la hausse des énergies a généré une augmentation significative des charges pour les locataires. La hausse des prix de la vie courante et des dépenses contraintes comme les loyers vous impactent et fragilisent le pouvoir d'achat avec une incidence considérable sur les revenus les plus modestes. La CGL demande à votre bailleur de renforcer la vigilance sur la fragilité des situations les plus démunies et concernées, nous vous accompagnons, vous écoutons et vous soutenons afin de trouver des solutions. Des dispositifs d'aides existent, si vous rencontrez des difficultés, ne restez pas seuls pour les surmonter et les gérer. Votre retour est essentiel pour agir et maîtriser ces obstacles avec l'aide de notre association la CGL dont la mission est de défendre l'intérêt de TOUS les locataires. Vos droits sont importants et doivent être entendus par votre bailleur, c'est pourquoi nous accordons une grande importance à l'analyse de vos litiges et surtout d'y apporter une solution.

CGL 44

Confédération Générale du Logement
6, place de la Manufacture - 44000 Nantes
Yannick GOURET, votre élu CGL au CA de NMH
Tél. 02 40 74 16 85 - udcg144.lamanu@outlook.fr



LA CSF

En janvier dernier, la CSF lançait une enquête « Alimentation et pouvoir d'achat » afin de connaître l'impact de l'inflation sur les habitudes d'achat et de consommation alimentaire des familles. Les résultats de cette enquête montrent, notamment, que la hausse des prix conduit les familles à se tourner vers des produits « 1^{er} prix » qui sont souvent de moins bonne qualité nutritionnelle, et ont tendance à limiter, voire éviter les produits frais, plus chers, comme la viande, le poisson ou encore les fruits et légumes. On voit dans le même temps que 40 % des familles déclarent avoir dû renoncer à des achats alimentaires pour pouvoir payer d'autres dépenses prioritaires (factures d'énergies, loyers). L'accès à une alimentation variée, de qualité ne doit pas être un privilège mais bien un droit essentiel garanti à tous. C'est pourquoi, la CSF se bat au quotidien pour prévenir la précarité alimentaire, participer à des projets pour garantir l'accès et la sensibilisation à une alimentation saine et variée et préserver le pouvoir d'achat des familles malgré le poids des charges contraintes.

CSF

8, rue Arsène-Leloup - 41100 Nantes
Tél. 02 40 47 56 33 - udcsf44@la-csf.org
Fari SALIMY, votre élue CSF au CA de NMH
Tél. 06 88 84 15 41
www.lacsf44.org - Facebook : CSF Loire Atlantique



UN ÉTÉ EN TOUTE TRANQUILLITÉ !

Cet été, vous vous absentez et avez une certaine appréhension à l'idée de laisser votre logement durant une longue période. Suivez nos conseils et partez l'esprit léger !



METTEZ VOTRE LOGEMENT EN MODE « OFF » PENDANT VOTRE ABSENCE

- Débranchez les appareils en veille pour économiser l'énergie,
- Coupez l'eau et pensez à dégivrer votre congélateur,
- Faites un grand ménage, et ne laissez rien qui pourrait attirer des insectes et autres nuisibles,
- Dans la mesure du possible, laissez de l'eau dans vos siphons et fermez les boudes de vos éviers. Cela évitera notamment la remontée de mauvaises odeurs...

SÉCURISEZ VOTRE LOGEMENT

- Bien sûr, fermez bien vos fenêtres/volets et verrouillez les portes,
- Idéalement, laissez un double de vos clés à un ami ou un voisin, qui pourra ouvrir votre logement, en cas de fuite d'eau ou tout autre problème. Si c'est envisageable, cette personne de confiance, pourra également « faire vivre » votre logement durant votre absence (ouverture régulière des volets, lumières, etc.) ou encore relever votre courrier,
- Dans la mesure du possible, ne laissez rien de valeur (bijoux, somme d'argent, etc.) dans votre logement.

LA QUESTION DU COURRIER

- Ne laissez pas le courrier s'accumuler trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Si vous n'avez pas trouvé de solution pour faire relever votre courrier en votre absence, sachez que vous pouvez faire réexpédier votre courrier. La Poste propose en effet des solutions de réexpédition temporaire, voire un service de garde du courrier.
> *Infos et tarifs dans votre bureau de poste ou sur laposte.fr*
- Pensez à faire suivre vos abonnements de journaux sur votre lieu de vacances.

VOTRE LOYER

Si vous vous absentez pendant une longue période, n'oubliez pas d'anticiper le paiement de votre loyer. Le prélèvement automatique est la solution qui vous permet de partir tranquille. Bel été à vous !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il peut être tentant de sous-louer son logement sur une plateforme comme Airbnb pendant son absence. Sachez que **la sous-location de logements sociaux est strictement interdite**. Une interdiction qui, si elle n'est pas respectée, peut entraîner la résiliation du bail et vous expose à une amende de 9000 €.

BRAVO AUX GAGNANTES DU CONCOURS !

Vous avez été nombreux à tenter votre chance pour gagner des places dans les différents festivals de l'été.

Suite au tirage au sort, réalisé par notre huissier de justice le 3 mai dernier, voici les heureuses gagnantes, qui remportent deux places chacune :

Festival la nuit de l'Erdre à Nort-sur-Erdre (29, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet) : Geneviève (Île de Nantes), Sandra (Dervallières), Alexandrine (Nantes nord).

Les gagnantes pour le festival les Escales à Saint-Nazaire (28, 29 et 30 juillet) : Huguette (Dervallières), Jocelyne (Nantes nord), Véronique (Dervallières).

Nantes Métropole Habitat vous souhaite un bon festival !



MERCI !

Dans notre précédente enquête de satisfaction locataire, 65 % des locataires interrogés estiment être intéressés par le Journal des Locataires de Nantes Métropole Habitat.

L'ensemble de l'équipe communication tenait à vous remercier pour cette « bonne note » !

Nous restons à votre écoute, pour faire vivre ce journal et nous sommes constamment à la recherche de beaux sujets.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous proposer des sujets, des idées, nous faire partager une passion ou une initiative habitant : communication@nmh.fr



RETOUR SUR LES RENCONTRES FOURNISSEURS DE NMH

Le 7 juin, Nantes Métropole Habitat a convié ses fournisseurs qui interviennent dans vos logements ou parties communes (plomberie, menuiserie, chauffage, ascenseurs, nettoyage, etc.) pour échanger et partager de bonnes pratiques autour de la relation client. Un événement organisé dans le cadre de nos actions participatives « Un Monde de Services » ayant pour objectif d'améliorer collectivement notre qualité de service.



ÊTRE ACCOMPAGNÉ·E DANS SA CONVALESCENCE

Notre partenaire, l'association Astrée, vous accompagne pour faciliter votre retour à la vie quotidienne après une hospitalisation.



Vous êtes en période de convalescence ?

Avec Astrée, vous avez la possibilité de rencontrer à votre domicile une fois par semaine, pendant une heure et demie à deux heures, un.e bénévole qualifié.e dont le rôle est de vous écouter et de vous soutenir sans jugement pendant cette période difficile. Les bénévoles sont attentifs à votre bien-être, vous offrent une écoute attentive et bienveillante, vous apportent une aide ponctuelle dans les activités sociales du quotidien et font le lien avec d'éventuels intervenants en cas de besoin. Cet accompagnement est gratuit, confidentiel et anonyme.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Astrée œuvre depuis plus de 30 ans pour restaurer le lien social et rompre la solitude à tous les âges.

Pour contacter l'association et bénéficier de l'accompagnement :

Association Astrée
6, rue de l'Arche Sèche - 44000 Nantes
02 28 08 05 82 | nantes@astree.asso.fr
www.astree.asso.fr



STOP AUX AGRESSIONS DE NOS EQUIPES

POUR VOUS,
on fait le maximum

POUR NOUS,
on demande un
minimum



Insulter les femmes et les hommes du service public est une infraction punie par la loi (Article 433-3-1).

Nantes Métropole Habitat accorde la plus grande importance à la sécurité de ses collaborateurs et se mobilise.

**nantes
MÉTROPOLÉ
HABITAT**